

PLAN D'ACTION DE LA CCVG EN FAVEUR DE L'INSTALLATION ET DU MAINTIEN DE L'AGRICULTURE SUR SON TERRITOIRE

Fiches-actions détaillées

Remarque : la consultation a permis d'enrichir et d'approfondir la mise en œuvre des actions envisagées. Ces fiches-actions ne retranscrivent pas l'intégralité des idées qui ont été formulées. Celles-ci seront reprises de façon détaillée dans des fiches complémentaires.

Ce plan d'action a été réalisé avec le soutien de:



VENIR EN APPUI AUX AGRICULTRICES ET AUX AGRICULTEURS

1– FAVORISER L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE

PRIORITE 1

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

SMHAR

SMAGGA

Département

Région

DDT

MSA

SOL

Financiers

A identifier

LEVIERS

- mécanisme de soutien ponctuel mis en place par le Département

- aides allouées pour l'achat de matériels permettant de protéger les cultures

- recherche appliquée conduite par les instituts de Lyon ou de la Région

- existence du réseau d'irrigation

POINTS DE VIGILANCE

-

CONTEXTE

L'augmentation probable des événements climatiques extrêmes, l'irrégularité des saisons de croissance, l'excès de chaleur ou le manque d'eau perturbent profondément les cycles des cultures et s'accompagnent de l'apparition de nouvelles maladies, ravageurs,... Pour y faire face, il est nécessaire d'accompagner la mise en place de solutions à l'échelle des territoires.

OBJECTIFS

Favoriser les mesures préventives et l'adaptation aux impacts du changement climatique

Contribuer à limiter l'impact économique des situations de calamités agricoles / catastrophes naturelles

DESCRIPTION

Cette action comporte deux volets :

- **Favoriser l'adaptation et la résilience au changement climatique** : faciliter l'accès à des techniques préventives et à l'innovation ; accompagner les réflexions / dynamiques pour faciliter la résilience ; accompagner notamment l'évolution du réseau d'irrigation.
- **Agir en solidarité avec les agricultrices et agriculteurs en difficulté** : soutien ponctuel aux exploitant.es de terrains agricoles sur la CCVG ayant subi des dégâts de pertes de récolte en cas de caractère de calamité agricole / catastrophe naturelle et permettre de déclencher les aides octroyées par le Département / la Région ; accompagner une réflexion sur la gestion du risque pour les activités agricoles ?

2018—2020

2017 : création d'un fonds de solidarité dans le budget de la CCVG
2018 : partenariat à nouer avec le Département et/ou la Région sur les aides en cas de calamité agricole / catastrophe naturelle
2018—2019 : partenariats à mettre en place pour faciliter l'adaptation et la résilience

VENIR EN APPUI AUX AGRICULTRICES ET AUX AGRICULTEURS

2- COMMUNIQUER ET VALORISER L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE

PRIORITE 1

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

OTI, Rhône tourisme

Briscope

SOL

Marque collective Monts et Côteaux

Chambre d'agriculture

ARDAB

CEN-RA

Arthropologia, LPO du Rhône, Fédération de chasse du Rhône

SMAGGA, SAGYRC

COPAMO, Communes

AMAP Chapobio

Association Les amis des abeilles

Associations sportives et autres acteurs organisant des événements sportifs en nature

Département

Financiers

A déterminer

LEVIERS

Nombreuses dynamiques existantes sur le territoire

Des pratiques agricoles favorables à l'environnement développées sur la CCVG

Concours famille à alimentation positive (ARDAB)

POINTS DE VIGILANCE

Ne pas créer de clivages entre exploitations, valoriser toutes les évolutions mises en place

Garantir articulation entre animations des différents acteurs

CONTEXTE

Dans un contexte périurbain, les confrontations entre les activités agricoles et les autres activités du territoire sont fréquentes et génèrent des tensions, voire portent préjudice à l'agriculture (non respect des cultures, dépôts sauvages, vols,...).

OBJECTIFS

Faciliter le travail des agricultrices et agriculteurs en luttant contre les comportements d'incivisme portant préjudice à leur activité et en contribuant à améliorer les relations de voisinage entre habitant.es et exploitant.es.

Soutenir des dynamiques locales autour de l'agriculture associant les autres usagers du territoire

DESCRIPTION

Cette action comporte les volets suivants :

- Valoriser les produits, les pratiques et les savoir-faire agricoles de la CCVG, notamment respectueux de l'environnement (eau, biodiversité)
- Améliorer la connaissance grand public de la biodiversité sur les fermes
- Améliorer l'environnement de travail des agricultrices et agriculteurs (incivisme, circulation des engins agricoles, articulation et synergies entre activités touristiques et agriculture...)
- Soutenir et développer les initiatives locales en faveur de l'agriculture: organisation d'événements, initiatives citoyennes (AMAP, financement participatif), partenariats avec des banques locales,...

2018—2020

- 2018 : plaquette des points de vente directe
- 2018 : charte agri-citoyenne
- 2018 : organisation du concours prairies fleuries (CEN-RA)
- 2019 : organisation de balades nature en fermes
- 2019 : fête de l'agriculture (articulation avec De ferme en ferme)
- 2020 : cadeau de bienvenue aux nouveaux arrivants (paniers de produits locaux)

3– AMPLIFIER LES DISPOSITIFS DE SERVICES MUTUALISÉS ET D'ANIMATION

PRIORITE 1

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

Chambre d'agriculture

SMAGGA

ARDAB

CEN-RA

Arthropologia

LPO du Rhône

Fédération de chasse du Rhône

SOL

Département—Région

COPAMO

CCI-CMA

GRAP

BOL

Graine d'emplois—MDEF

CUMA

SMHAR

SITOM

SOL

Atelier paysan

Financiers

A déterminer

LEVIERS

Nombreuses dynamiques existantes de services mutualisés et d'animation

Articulation avec le projet Bio & Eau

POINTS DE VIGILANCE

-

CONTEXTE

Les métiers agricoles s'inscrivent dans un contexte en forte évolution, qui conduit à se remettre en question et adapter régulièrement ses modes de travail à tous les niveaux. Accompagner ces évolutions, par l'anticipation, l'innovation,... permet de contribuer à la pérennité des exploitations.

OBJECTIFS

Faciliter le travail au quotidien en rendant accessible une offre de services mutualisés répondant aux besoins des exploitant.es de la CCVG.

Accompagner l'évolution du métier agricole par une offre d'animation en adéquation avec les besoins sur les exploitations et les enjeux du territoire, environnementaux, notamment.

Accompagner l'innovation sur le territoire.

DESCRIPTION

Les actions mises en place s'inscriront dans les volets suivants :

- Favoriser les mises en réseau (entre fermes, entre entreprises)
- Accompagner l'évolution des pratiques et savoir-faire agricoles : faire de la biodiversité une alliée de l'agriculture, rendre accessible les techniques issues de l'AB, accompagner les conversions, le perfectionnement en AB, lancer des appels à projets (haies,...)
- Construire une animation complémentaire en fonction des besoins identifiés : innovation,...
- Mobiliser et rendre accessibles les services mutualisés existants répondant aux besoins des exploitations

2018—2020

- 2018: mise en place d'un plan d'animation 2018—2020
- 2018 : collecte des plastiques agricoles avec la COPAMO
- 2018 : échange sur les services mutualisés à mobiliser répondant à des besoins des exploitations
- 2018 : mise en place de partenariats complémentaires pour accompagner l'accès à l'innovation

4- REMOBILISER LE FONCIER AGRICOLE

PRIORITE 1

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

SOL
Syndicat mixte des Monts d'or
Chambre d'agriculture
ADDEAR du Rhône
Terre de Liens
SAFER
Département
Région
COPAMO
SMHAR
SMAGGA—SAGYRC
Arthropologia
CEN-RA
LPO du Rhône
Fédération de chasse du Rhône

Financiers

-

LEVIERS

Dynamiques existantes dans les territoires voisins (COPAMO, SMMO, collectif de vigneron du Gier,...) ou plus lointains (cf. fiches d'expériences de Terre de Liens), mais aussi avec le SMAGGA

POINTS DE VIGILANCE

-

CONTEXTE

Les zones agricoles et naturelles de la CCVG font l'objet de pressions foncières importantes, qui se traduisent par la présence de friches, une précarité des conditions d'accès et une mutation des terres qui perdent leur vocation initiale. La multiplicité des propriétaires complexifie en outre la gestion des exploitations. Dans ce contexte, des dynamiques d'acquisitions publiques se mettent en place et la mise en place de PENAP engage la protection des terres agricoles et naturelles à très long terme (sous réserve d'une réelle affectation à la production agricole)

OBJECTIFS

Faciliter l'accès au foncier pour les agricultrices et agriculteurs en activité sur le territoire ou portant un projet d'installation. Maintenir ou retrouver l'usage agricole des terrains situés en zone agricole et, en particulier, des friches agricoles.

DESCRIPTION

Les actions suivantes sont envisagées :

- Sensibiliser les propriétaires fonciers en zones agricoles et naturelles et accompagnement à la mise en place de baux ruraux
- Déployer des actions de remobilisation des friches agricoles à partir d'un inventaire actualisé des friches sur la CCVG (démarches auprès des propriétaires, acquisitions, aides forfaitaires pour la remise en agriculture, création d'associations foncières agricoles,...)
- Favoriser les synergies avec l'espace-test en archipel du Rhône
- Lutter contre la spéculation foncière: veille foncière et actions de préemptions avec la SAFER, stratégie d'acquisition foncière sur des secteurs prioritaires
- Etudier la pertinence de créer une AFA

2018—2020

- 2018 : Diffuser la plaquette d'information aux propriétaires fonciers sur des secteurs prioritaires
- 2018 : actualisation de l'inventaire des friches dans le cadre du S3A, en affinant les caractéristiques des friches (qualité agronomique, conditions météorologiques, biodiversité, eau,...)
- 2019: déploiement d'une stratégie d'acquisition foncière
- 2019 : convention SAFER de veille foncière et actions de préemptions sur des secteurs prioritaires identifiés dans le S3A

5– DEVELOPPER LES DEBOUCHES VERS LA RESTAURATION HORS FOYER

PRIORITE 2

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

SMAGGA

SOL

COPAMO

Bio à Pro

CCI—CMA

SOLEN

Marque collective Le Lyonnais

Monts et Coteaux

OTI

Sicol

Département

Région

Communes

Marché de gros de Corbas

Transporteurs

BOL

Financiers

-

LEVIERS

- position de carrefour de la CCVG

- Articulation avec réflexion de la Métropole avec l'ARDAB sur l'alimentation positive

POINTS DE VIGILANCE

- Bien estimer les capacités locales de production

- Logique de circuit court pour ne pas générer une contraction des prix pour les producteurs

CONTEXTE

Nombre d'agricultrices et agriculteurs travaillent en circuit court. Pourtant, leurs débouchés auprès des acteurs de la restauration hors foyer restent limités.

OBJECTIF

Développer l'approvisionnement local de la restauration hors foyer sur la CCVG et l'Ouest lyonnais.

DESCRIPTION

- Développer les débouchés vers la restauration hors foyer : restauration collective, restaurateurs,... en circuits courts / circuits de proximité. En s'appuyant sur les acteurs et les dynamiques existantes (Bio Appro, Sicol, restauration organisée en circuit court comme la cantine scolaire de Chaponost,...)
- Travail à conduire sur la demande (à identifier et développer) et l'offre (à renforcer et structurer).
- A articuler avec des actions de sensibilisation au goût et à une alimentation de qualité, ainsi que des actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment dans les établissements scolaires.

A partir de 2020

- Etape 1 : identifier les opérateurs de la restauration hors foyer sur la CCVG
- Etape 2 : recenser les besoins de ces opérateurs
- Etape 3 : identifier les besoins pour structurer l'offre en produits locaux
- Etape 4 : conduire des actions de sensibilisation / information auprès des opérateurs sur l'approvisionnement local / alimentation de qualité / gaspillage alimentaire
- Etape 5 : accompagner les opérateurs dans le développement de leur approvisionnement local (organisation interne, légumerie, variations dans la disponibilité des produits,...)
- Etape 6 : renforcer la capacité des exploitant.es de la CCVG à répondre à cette demande (accompagnement comptable et administratif, outils collectifs,...)

6— FAVORISER L'APPROVISIONNEMENT LOCAL DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS SUR LA CCVG

PRIORITE 2

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

Services Vie associative des communes de la CCVG

SOL

Chambre d'agriculture

MJC

Centres sociaux

Associations actives sur la CCVG

SOLEN

Pôle Métropolitain

(expérimentation conduite en 2016/2017)

Financiers

-

LEVIERS

S'appuyer sur la démarche mise en place par le service Vie associative de la commune de Chaponost pour accompagner les associations volontaires sur la prévention et la gestion des déchets dans les événements qu'elles organisent.

POINTS DE VIGILANCE

-

CONTEXTE

Nombre d'agricultrices et agriculteurs travaillent en circuit court. Pourtant, leurs débouchés auprès des événements organisés sur la CCVG, par les collectivités, associations, entreprises,... pourraient être confortés.

OBJECTIF

Développer les débouchés de proximité, autant que possible en circuits courts, des produits agricoles locaux sur la CCVG

DESCRIPTION

- Sensibiliser sur l'intérêt de s'approvisionner localement : impact économique, environnemental, mais aussi social: avantage pour la santé (jus de fruits locaux vs sodas, par exemple)
- A partir d'expériences pilotes, mettre en place des actions permettant de favoriser l'approvisionnement local d'événements organisés sur les communes de la CCVG
- Mettre en place une banque virtuelle qui recense toutes les productions disponibles sur la CCVG, ainsi que les quantités et les prix

A partir de 2020

2020 : création de la banque virtuelle des productions disponibles

2020 : déployer des actions de sensibilisation

2020–2021: conduite d'expériences pilotes :

- Identifier des structures (entreprises, associations, MJC,...) acceptant d'expérimenter, sur un événement qu'elles organisent, un approvisionnement en produits locaux, avec un accompagnement de la CCVG et des services municipaux
- Les accompagner tout au long de la préparation de leur événement pour mettre en place un approvisionnement local
- A partir de ces expériences, rédiger un guide pratique pour un approvisionnement en produits agricoles locaux

7— RENFORCER ET STRUCTURER LES POINTS DE VENTE DIRECTE ET CIRCUITS COURTS EXISTANTS

PRIORITE 2

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

SOL

Chambre d'agriculture

ARDAB

Marque collective le Lyonnais

Monts et Coteaux

CCI—CMA

Financiers

-

LEVIERS

POINTS DE VIGILANCE

- Condition préalable à l'émergence de dynamiques collectives : les exploitant.es agricoles ont besoin de mieux se connaître pour pouvoir travailler ensemble en confiance
- Bien articuler cette réflexion avec l'émergence d'outils structurants, notamment pour la préparation des produits, voire la transformation

CONTEXTE

Nombre d'agricultrices et agriculteurs travaillent en circuit court. Le besoin a cependant été exprimé d'accompagner le développement de ces circuits courts.

OBJECTIF

Développer les débouchés en circuits courts des produits agricoles locaux

DESCRIPTION

Lors des ateliers-actions, agir sur la vente directe a été identifié comme une priorité, celle-ci étant considérée comme un atout pour la pérennité des exploitations.

Pour cela, dans le cadre du S3A, un état des lieux / diagnostic des points de vente directe sur lesquels sont présentes les agricultrices et agriculteurs de la CCVG sera réalisé. Sur cette base, un accompagnement sera proposé pour les renforcer. Et accompagner leur structuration.

A partir de 2020

Etape 1 : communiquer sur les différents points de vente directe sur lesquels sont présentes les exploitant.es de la CCVG

Etape 2 : réaliser le diagnostic des points de vente directe

Etape 3 : identification des besoins pour renforcer les points de vente directe existants et de création d'un nouveau point de vente directe sur la CCVG

Etape 4 : définition des actions à mettre en place pour répondre à ces besoins et d'une stratégie de communication sur les points de vente directe

Etape 5 : mise en œuvre

8—APPUYER L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES FILIÈRES ET LA STRUCTURATION DE FILIÈRES LONGUES SUR DES PRODUITS DE NICHE

PRIORITE 2

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

SOL
Chambre d'agriculture
ARDAB
CCI—CMA
Marché de gros
Metteurs en marché à identifier
INAO
Incubateurs
...

Financiers

-

LEVIERS

Dynamique AOC pêche des vignes sur l'Ouest lyonnais

POINTS DE VIGILANCE

-

CONTEXTE

Les modes alimentaires évoluent progressivement en France, notamment avec l'introduction d'une plus grande variété de fruits, légumes, céréales et légumineuses, en complément de repas moins riches en viande ou en poisson, pour lesquels la recherche de qualité devient importante.

Par ailleurs, des innovations technologiques permettent d'utiliser des déchets de productions agricoles, dans une logique d'économie circulaire.

OBJECTIF

Appuyer la diversification des débouchés des activités agricoles sur des filières longues pour des produits de niche et sur de nouvelles productions (en circuit court ou long) afin de répondre à des demandes émergentes.

DESCRIPTION

- Accompagner la structuration de filières longues sur des produits de niche afin d'éviter la concurrence de produits à bas coûts
Soutenir les dynamiques émergentes, accompagner les réflexions pour favoriser la structuration de filières de qualité.

- Accompagner un travail prospectif pour prendre en compte l'évolution des habitudes alimentaires et des recommandations nutritionnelles

Mobilisation de partenaires pour engager un travail prospectif et favoriser l'innovation au sein des activités agricoles de la CCVG, permettant de répondre aux demandes émergentes et à rechercher des complémentarités entre productions de matières premières agricoles et innovations industrielles sur la région lyonnaise qui pourraient se développer (synthèse de plastique, produits cosmétiques ou pharmacie,...).

A partir de 2020

- Étape 1 : mobiliser des partenaires pour conduire une réflexion prospective sur l'évolution de la demande en produits alimentaires et les opportunités pour l'activité agricole sur la CCVG
- Étape 2 : mettre en place un/des groupes de travail sur les chantiers de réflexion à engager
- Étape 3 : identifier les opportunités à saisir et les actions à mettre en place pour favoriser la structuration / le développement de filières en réponse à ces opportunités.
- Étape 4 : mise en œuvre des actions.

9.1—ANTICIPER LES TRANSMISSIONS

ET ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION DU PROJET DE TRANSMISSION

PRIORITE 1

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

ADDEAR du Rhône

Chambre d'agriculture

ARDAB

Terre de Liens

SAFER

SOL

SMAGGA—SAGYRC

Financiers

-

LEVIERS

Animation autour de l'installation/transmission à l'échelle de l'Ouest lyonnais avec l'ADDEAR et la Chambre sur laquelle s'appuyer

POINTS DE VIGILANCE

Bien assurer la complémentarité entre les actions portées par le SOL et des actions complémentaires portées par la CCVG

CONTEXTE

La moitié des chefs d'exploitation de la CCVG ont plus de 50 ans. Se pose ainsi la question du développement et de l'évolution de leur exploitation sur cette phase d'activité, puis de la transmission.

Des disparités mais des structures agricoles viables, dynamiques et transmissibles, mais difficiles à transmettre, en particulier en arboriculture et en viticulture.

OBJECTIFS

Faciliter la reprise des exploitations existantes sur la CCVG

Faire face au déclin de l'arboriculture et de la viticulture sur la CCVG

DESCRIPTION

- Réaliser un point d'étape, sur la base d'entretiens individuels, pour les exploitations dont les responsables ont :
 - entre 50 et 55 ans, afin d'échanger sur leurs projets pour leur exploitation, dans une perspective de 10 ans et d'identifier les besoins éventuels en accompagnement sur leur projet
 - 56 ans et plus afin d'échanger sur leur projet de transmission et d'identifier les besoins éventuels d'accompagnement sur leur projet

ET recenser les personnes qui seraient prêts à céder quelques parcelles, progressivement, à des porteurs de projet d'installation, dans le cadre d'un lieu-test, d'un parrainage,...

- Mettre en place un accompagnement spécifique, pilote, des exploitations à transmettre dans les prochaines années
- Concevoir et mettre en œuvre un accompagnement adapté aux caractéristiques des différentes exploitations et des projets d'évolution portés par les exploitant.es
- Réfléchir à la transmission du matériel agricole, afin de faciliter l'achat de matériel d'occasion pour celles et ceux qui s'installent : avoir une bourse au matériel ?

A partir de 2018

- 2017—2018 : réaliser un point d'étape des exploitations dont les responsables ont 50 ans et plus
- 2018 : sur cette base, mettre en place un accompagnement spécifique pour les exploitations à transmettre prochainement
- 2018 : définir un accompagnement à proposer aux exploitants souhaitant avancer dans leur projet d'évolution de l'exploitation et/ou de transmission

9.2—RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET D'INSTALLATION

PRIORITE 1

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

ADDEAR du Rhône
Chambre d'agriculture
ARDAB
Terre de Liens
SAFER
SOL
MFR—Lycée du Pressin—...
SMAGGA-SAGYRC

Financiers

LEVIERS

- Des partenaires accompagnant les porteurs de projet déjà bien présents sur le territoire, des dynamiques de compagnonnage existantes
- S'inspirer aussi de la dynamique mise en place à l'échelle de la fédération des Coteaux du lyonnais, avec un dispositif d'échange d'information, de mise en place de parrainage, etc à l'échelle de la fédération) => pourrait être intéressant pour d'autres filières?
- Mise en place d'un système d'échange d'information sur les porteurs de projet rencontrés entre les communautés de communes du SOL (fiche projet mutualisée, diffusion de l'information,...) => faciliter l'accompagnement et l'installation à l'échelle de l'Ouest lyonnais
- Articulation avec le projet Bio & Eau

CONTEXTE

Une quinzaine d'installations depuis 2009 (dont 3 transmissions) sur la CCVG, mais des départs en retraite proches sans que la transmission ne soit assurée.

Constat d'une inadéquation entre les projets d'installation et les projets de transmission (par rapport à l'activité, à la taille de l'exploitation,...)

OBJECTIFS

Faciliter l'installation agricole, par transmission ou création de siège d'exploitation, sur le territoire de la CCVG

DESCRIPTION

- Faciliter l'accès à l'information :
 - relayer les informations sur les actions organisées à l'échelle de l'Ouest lyonnais par la Chambre d'agriculture et l'ADDEAR
 - étoffer la rubrique Agriculture du site internet pour en faire un espace de ressources et d'information
- Faciliter la mise en relation :
 - en fonction des besoins et des projets qui peuvent émerger sur la CCVG, mettre en place un accompagnement complémentaire à l'animation proposée sur l'Ouest lyonnais, en particulier pour faciliter la mise en relation entre porteurs de projets d'installation et de transmission
 - associer des porteurs de projet souhaitant s'installer aux animations portées par la CCVG (cf. fiche action n°3)
 - faire connaître les projets d'installation via le comité local Agriculture (cf. fiche-action n°17)
- Soutenir les dynamiques d'accueil :
 - soutenir et faire essaimer les dynamiques de compagnonnage / parrainage existantes
 - faciliter l'accès aux stages reprise sur des exploitations de la CCVG intéressées
- Soutenir la création d'outils collectifs, structurants, permettant de faciliter l'installation (cf. fiche action n°11)
- Aller chercher les porteurs de projet dont le territoire a besoin

A partir de 2018

- 2018: relayer les informations sur les animations proposées à l'échelle de l'Ouest lyonnais
- 2018: étoffer la rubrique Agriculture du site internet
- 2018 : systématiser l'échange d'information sur les porteurs de projet d'installation au sein du SOL
- 2018 : soutenir les dynamiques d'accueil sur le territoire

10—FAIRE ÉMERGER DES LIEUX-TEST SUR LA CCVG

PRIORITE 1

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

ADDEAR du Rhône
Chambre d'agriculture
SOL
Terre de Liens
SAFER
ARDAB
Atelier paysan
CUMA de Millery
CCMdL
Lycée du Pressin
Métropole
COPAMO
CCVL
SMAGGA—SAGYRC

Financiers

LEVIERS

- espace-test en archipel du Rhône
- projet d'espace-test de Grammond
- CUMA de Millery

POINTS DE VIGILANCE

CONTEXTE

Difficulté de s'installer pour des porteurs de projet hors cadre familial : nécessité de mûrir son projet, investissements importants à réaliser, acceptation du projet et de la personne par le monde agricole.

Des projets d'installation « atypiques » qui connaissent des difficultés supplémentaires pour s'installer.

Pour répondre à ces difficultés, différentes initiatives se mettent en place : compagnonnage, parrainage, stage reprise,... En complément de ces actions, s'est développé, depuis une quinzaine d'années, le test agricole d'activité.

OBJECTIFS

Faciliter l'installation de nouvelles agricultrices et agriculteurs en leur permettant de tester leur projet agricole avant installation
Faciliter la transmission d'exploitations agricoles

DESCRIPTION

- Favoriser l'émergence de lieux-test sur des exploitations agricoles
 - communiquer sur l'espace-test en archipel, auprès des exploitant.es et des propriétaires fonciers
 - créer un réseau de partenaires "ressources" pour le test : exploitant.es disponibles et structures mobilisables pour l'accompagnement, structures partenaires pour la mise à disposition du matériel / conception et fabrication du matériel => en lien avec l'offre de services et d'animation (fiche-action n°3) proposée.
 - si le test est concluant, accompagner l'installation sur la CCVG / l'Ouest lyonnais.
- Créer une ferme lieu-test intercommunale sur des productions innovantes
Sur une ferme qui serait menacée de perdre son usage agricole, accueillir plusieurs porteurs de projets innovants, en agriculture biologique, voire biodynamie / agroécologie, dans un premier temps pour une phase de test, suivie, si le test s'avère concluant, d'une installation sur le site.

A partir de 2018

- 2018 : réflexion sur l'implication de la CCVG dans le projet d'espace-test de Grammond
- 2018 : réflexion avec les viticulteurs sur l'intérêt d'un lieu-test sur Millery pour faciliter la transmission de vignes dont l'exploitant part à la retraite prochainement

CONTRIBUER A L'EMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE STRUCTURANTE SUR LA CCVG

11—FAVORISER LA MISE EN PLACE D'OUTILS STRUCTURANTS

PRIORITE 1

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

SOL
Chambre d'agriculture
ARDAB
Fédération des Coteaux du lyonnais
CUMA de Millery
Atelier paysan

Financiers

Département (PENAP)

LEVIERS

Dynamique existante à Millery sur laquelle s'appuyer pour créer un cuvage collectif

POINTS DE VIGILANCE

S'appuyer sur des dynamiques collectives solides d'agricultrices et agriculteurs pour l'émergence du projet

Bien assurer la coordination avec les communautés de communes de l'Ouest lyonnais afin de soutenir l'émergence d'outils structurants, certains pouvant être pertinents à une échelle plus large que la CCVG

CONTEXTE

La disponibilité d'outils collectifs contribue à la pérennité des exploitations agricoles, en mutualisant les coûts. Elle facilite également l'installation, en réduisant les besoins d'investissement, en particulier dans le cas de transmission pour lesquelles les bâtiments techniques ne peuvent être transmis, ce qui est notamment le cas de certaines exploitations viticoles sur Millery.

OBJECTIFS

Faciliter l'installation de nouvelles agricultrices et agriculteurs et la transmission des exploitations existantes par l'émergence d'outils structurants, collectifs, en privilégiant leur implantation sur des zones d'activité agricole

DESCRIPTION

Cet accompagnement à l'émergence d'outils collectifs peut prendre la forme de :

- soutien à l'émergence du projet, avec la mobilisation de partenaires pour un appui-conseil
- en lien avec les communes, création d'une zone d'activité agricole pour y construire un bâtiment collectif
- acquisition foncière pour permettre la construction de ce bâtiment
- implication de la collectivité dans le projet (SCIC,...)
- octroi d'une subvention pour la construction d'un bâtiment collectif

Exemples d'outils collectifs structurants dont la conception et réalisation pourraient être accompagnées :

- cuvage collectif afin de faciliter l'installation de futures viticultrices et viticulteurs sur la commune de Millery
- projet d'atelier de transformation, en articulation avec l'enquête conduite sur l'Ouest lyonnais par la Chambre d'agriculture
- magasin de producteurs, dont le besoin a été exprimé par plusieurs exploitants de la CCVG

A partir de 2018

- 2018 : réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un outil collectif multifonctionnel comprenant un cuvage collectif et identification d'un lieu d'implantation
- 2019: conception du bâti et acquisition foncière
- 2020: construction de l'outil

CONTRIBUER A L'EMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE STRUCTURANTE SUR LA CCVG

12—SUSCITER UNE DYNAMIQUE POUR LA CRÉATION D'UNE FERME ÉCOLE EN AGROFORESTERIE AB

PRIORITE 2

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

Chambre d'agriculture - syndicats agricoles - Fonds Vivea - ARDAB
ISARA - Lycée du Pressin
COPAMO - CCPA - CCVL - SOL
Métropole de Lyon - Syndicat mixte des Monts d'Or - Syndicat CCMdL

SICOLY

Services déconcentrés de l'Etat (éducation, recherche, agriculture, développement durable, développement économique,...)

Région

Département

Agence de l'eau

Arthropologia - CEN-RA - LPO - FRAPNA

SMAGGA - SAGYRC

Association Divagri Rhône-Alpes

Croqueurs de pommes

Atelier Paysan

Financiers

A déterminer

LEVIERS

A identifier

POINTS DE VIGILANCE

Complémentarités et synergies à rechercher avec les projets de recherche appliquée existants (verger expérimental,...)

CONTEXTE

La situation critique de l'arboriculture sur l'ensemble de l'Ouest lyonnais appelle à une réponse ambitieuse portée par un ensemble d'acteurs. Les transmissions sont très difficiles, faute de candidats à la reprise. Les freins à la conversion AB restent importants. Paradoxalement, la demande en fruits issus de l'agriculture biologique est très forte en région lyonnaise et loin d'être satisfaite. Alors que la demande existe, l'offre ne cesse de diminuer.

OBJECTIFS

Faire face au déclin de l'arboriculture sur le territoire
Permettre de répondre à la demande en fruits labellisés AB non satisfaite aujourd'hui
Faciliter l'accès à la recherche et à l'innovation en matière d'agroforesterie AB

DESCRIPTION

L'idée est de pouvoir proposer aux exploitants agricoles, en particulier en arboriculture, un espace de formation initiale et continue, d'échanges d'expériences et de recherche appliquée dédié à l'agroforesterie AB, avec une dimension adaptation au changement climatique.

Un tel espace doit toutefois se concevoir à l'échelle régionale. La mobilisation des partenaires à impliquer devra donc être conduite à cette échelle. Dans un premier temps, la CCVG cherchera à mettre autour de la table tous les partenaires susceptibles de participer à ce projet : acteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, acteurs du monde agricole, associations environnementales de la région lyonnaise, collectivités territoriales proches, qu'elle a déjà impliquées dans sa démarche, services déconcentrés de l'Etat, Département, Région. Puis elle élargira aux autres partenaires adéquats à l'échelle régionale.

A partir de 2020

- 2018—2020 : identifier les partenaires à mobiliser autour de ce projet
- 2018—2020 : faire un état des lieux des initiatives existantes (verger test de la Sicoly, espace-test verger dans la Drôme,...)
- 2020: réalisation d'une étude de faisabilité d'une ferme école en agroforesterie AB

CONTRIBUER A L'EMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE STRUCTURANTE SUR LA CCVG

13—EXPLORER DES PISTES D'ACTION POUR CONSTRUIRE UNE OFFRE DE LOGEMENT ACCESSIBLE AUX AGRICULTRICES ET AGRICULTEURS

PRIORITE 2

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

Bailleurs sociaux présents sur la CCVG
ANAH
Caisses de retraites agricoles
MSA
Chambre d'agriculture
ADDEAR
Terre de Liens
Associations de promotion de l'habitat participatif (Habicoop,...)
Fondation Abbé Pierre
SOL
CCAS des communes de la CCVG
SMMO

Financiers

-

LEVIERS

S'appuyer sur les expériences existantes (syndicat mixte des Monts d'Or,...)

S'appuyer sur les partenaires actifs sur la CCVG (bailleurs, associations, CCAS,...)

Articulation avec le PLH et la politique de peuplement

POINTS DE VIGILANCE

Bien prendre en compte le côté affectif du logement
Vigilance à avoir sur la proximité entre logement et exploitation : (distance acceptable entre le logement et l'exploitation)

CONTEXTE

Un certain nombre de problématiques ont été identifiées dans le cadre du diagnostic :

- Les nouveaux exploitant.es qui s'installent ont des difficultés pour trouver un logement accessible et proche de leur exploitation
- Les cédant.es ont des difficultés pour trouver un logement accessible lorsqu'ils cèdent leur logement avec les autres outils de production
- Nécessité de renforcer le lien social, les solidarités existantes, de rompre le sentiment de solitude que peut parfois ressentir l'exploitant

OBJECTIFS

Faciliter l'accès au logement pour les futur.es exploitant.es souhaitant s'installer sur le territoire, ainsi qu'aux ouvriers agricoles
Faciliter l'accès au logement pour les cédant.es qui céderaient leur logement et les bâtiments techniques de l'exploitation

DESCRIPTION

Trois enjeux identifiés

- connaître les logements existants et les besoins en logement (en tenant compte, notamment, de la distance acceptable entre logement et exploitation pour les nouveaux exploitants et les ouvriers)
- faciliter la transmission du logement : créer un nouveau rapport au logement (outil de travail transmissible plutôt que patrimoine familial), élargir les modes de portage au-delà des deux configurations existantes (initiative privée ou portage public de création de sièges d'exploitation avec logement)
- lutter contre la spéculation foncière et le détournement des logements de leur usage agricole

A partir de 2018

2018 : Réaliser un état des lieux du logement agricole sur la CCVG et des logements vacants dans le cadre du S3A

2018—2019 : Développer des partenariats avec des bailleurs sociaux

2019 : Mobiliser des logements vacants sur la CCVG en faveur d'exploitant.es agricoles et de leur famille

2020 et + : accompagnement d'actions complémentaires (hameau agricole? Habitat participatif / coopératif? Logements propriété de la collectivité?)

SE DOTER D'UNE BOÎTE A OUTILS ET D'UNE GOUVERNANCE

14—ELABORER UN SCHEMA D'ACCUEIL DES ACTIVITES AGRICOLES (S3A)

PRIORITE 1

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

SOL
ARDAB
Chambre d'agriculture
ISARA
SMHAR
SMAGGA, SAGYRC
SIMIMO, SIDESOL
DDT
ISARA
CEN-RA, Arthropologia, LPO du Rhône, fédération de chasse
SAFER
CAUE
OTI
CERF
Région—Département
UrbaLyon (observatoire des espaces agricoles et naturels)

Financiers

AFB? Département (PENAP)? Région?

LEVIERS

Profiter de la dynamique suscitée par les ateliers-actions

POINTS DE VIGILANCE

-

CONTEXTE

L'accompagnement à l'installation agricole et au développement des activités agricoles sur la CCVG nécessite de prendre en compte un certain nombre d'enjeux, de façon croisée. Pour faciliter cette approche transversale, la CCVG souhaite se doter d'un outil d'aide à la décision innovant et expérimental, s'inspirant des schémas d'accueil des entreprises.

OBJECTIFS

- Cartographier les grands enjeux identifiés sur le territoire afin de pouvoir les prendre en compte dans la mise en œuvre du plan d'action.
- Fournir une aide à la décision pour mettre en œuvre la stratégie de la CCVG, en intégrant ces différents enjeux. De façon transversale.

DESCRIPTION

Elaborer un Schéma d'accueil des activités agricoles (S3A) comportant deux grands volets :

1/ Cartographie des enjeux et typologie des zones d'implantation agricoles :

- réaliser des inventaires des grands enjeux liés à l'agriculture et les cartographier
 - qualifier des « zones » d'implantation en fonction des différents enjeux identifiés
 - définir des critères d'action en fonction des zones
- 2/ Amplifier l'offre de services mutualisés et d'animation (fiche-actions n°3)

A partir de 2018

2017 : mobilisation d'un groupe d'étudiants de l'ISARA pour démarrer le travail d'état des lieux des données à collecter

2018 - 2019 :

- mise en place d'un comité de suivi du S3A et organisation du travail (pilotage, réalisation) avec mise en place de partenariats
- état des lieux des informations disponibles et définition des inventaires complémentaires à réaliser
- réalisation des inventaires
- synthèse des inventaires et réalisation des cartographies correspondantes
- identification de zones à enjeux (les catégoriser en fonction des enjeux croisés sur chaque zone)
- préconisations et définition des actions à mettre en place sur les différentes catégories de zones

SE DOTER D'UNE BOÎTE A OUTILS ET D'UNE GOUVERNANCE

15—DEVELOPPER UNE INGENIERIE FINANCIERE DE PROJET

PRIORITE 1

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

SOL

Région

Département

Financiers

A déterminer

LEVIERS

Participation au groupe de travail
Cap rural sur l'ingénierie financière

POINTS DE VIGILANCE

-

CONTEXTE

La raréfaction des fonds publics nécessite, pour mener à bien une politique ambitieuse, de mobiliser un ensemble de partenaires financiers afin de soutenir les dynamiques collectives portées par des agricultrices et des agriculteurs, ainsi que les actions inscrites dans ce plan d'action.

Les dynamiques citoyennes qui se développent en France constituent également des opportunités de soutenir une agriculture durable sur le territoire, bien intégrée dans son environnement économique et social.

OBJECTIFS

Soutenir des dynamiques collectives portées par des agricultrices / agriculteurs par un appui sur la recherche de cofinancements et le montage des demandes de financement

Contribuer au financement du plan d'action de la CCVG en faveur de l'installation et du maintien de l'agriculture sur son territoire

DESCRIPTION

Action en deux volets :

Accompagner les exploitants portant des projets collectifs dans leurs recherches de financements

Développer une stratégie pour le financement du plan d'action porté par la CCVG.

A partir de 2018

Etape 1 : identification des acteurs publics et privés susceptibles d'apporter un soutien à la mise en œuvre du plan d'action de la CCVG, d'une part, et d'actions portées par des exploitant.es de la CCVG, d'autre part.

Etape 2 : se faire connaître de ces acteurs et mettre en place une veille sur ces cofinancements potentiels

Etape 3 : répondre à des appels à projets, déposer des candidatures pour mobiliser des cofinancements du plan d'action porté par la CCVG

Etape 4 : mettre en place des partenariats avec des acteurs pouvant contribuer au financement de projets collectifs portés par des exploitant.es de la CCVG (plateformes de financement participatif, banques,...)

16—S'ENGAGER DANS UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

PRIORITE 2

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial
CCVG - Pôle Social

PARTENAIRES

Techniques

SOL
Chambre d'agriculture
CLD de l'Ouest lyonnais
ADDEAR du Rhône
Terre de Liens
ARDAB
Communes de la CCVG
Services de l'Etat déconcentrés (DDT, DREAL, DRAAF,...)
SITOM
CCI - CMA
Région—Département
Syndicats agricoles
Acteurs de la commercialisation
Acteurs de la restauration, métiers de bouche,...
Acteurs sociaux : CCAS, centres sociaux, associations, réseau de Cocagne,...
Acteurs de l'éducation
Acteurs de la santé (ARS, acteurs locaux,...)
Conseils municipaux d'enfants
Pôle emploi, PLIE, DIRECCTE,...

Financiers

DIRECCTE, CAF, FSE,...

LEVIERS

Synergies avec le plan climat porté à l'échelle du SOL
Articulation et synergies avec les autres compétences de la CCVG (politique de la ville, social,...)

POINTS DE VIGILANCE

-

CONTEXTE

La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014) définit les orientations du Programme national pour l'alimentation (PNA) à travers 4 grandes priorités nationales : la justice sociale, l'éducation alimentaire des jeunes, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'ancrage territorial des actions et la mise en valeur du patrimoine.

L'objectif est de soutenir des projets fédérateurs, démultipliables ou exemplaires, s'inscrivant dans les priorités de la politique publique de l'alimentation.

OBJECTIFS

Aller jusqu'au bout de la démarche engagée et enrichir le plan d'action actuel en couvrant les enjeux liés à l'alimentation
Consolider des filières territorialisées dans une logique de circuits courts et/ou de proximité

DESCRIPTION

Le Projet alimentaire territorial (PAT) cherche à répondre à deux enjeux : "bien manger" et "bien produire", dans une logique d'ancrage territorial. Il permet d'approfondir la démarche engagée par la CCVG, centrée essentiellement sur le volet "bien produire".

Il s'agit donc de mettre en place un outil transversal décliné ensuite entre les différents axes stratégiques, qui permet de faire le lien entre une alimentation locale de qualité et une production agricole locale de qualité.

Champs complémentaires au plan d'action actuel à couvrir pour s'engager dans un PAT :

- favoriser le "bien manger" : accéder à une alimentation de qualité pour tous, lutter contre le gaspillage alimentaire, sensibiliser et éduquer à une alimentation saine, locale et de qualité
- favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes en soutien à l'agriculture (AMAP, clubs cigales, financement participatif,...)

A partir de 2020

- étape 1 : organisation d'un atelier dédié avec les services de l'Etat et des partenaires afin d'approfondir les enjeux et la méthodologie à mettre en place pour s'engager dans un PAT
- étape 2 : mettre en place une gouvernance dédiée (comité de pilotage du plan d'action élargi à d'autres acteurs)
- étape 3 : compléter le diagnostic réalisé, notamment sur le volet "bien manger"
- étape 4 : élaboration participative des actions à mettre en place (ateliers-actions, etc)
- étape 5 : mise en œuvre des actions

SE DOTER D'UNE BOÎTE A OUTILS ET D'UNE GOUVERNANCE

17—METTRE EN PLACE UN COMITE LOCAL AGRICULTURE

PRIORITE 2

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

Chambre d'agriculture
SAFER
Terre de Liens
ADDEAR
ARDAB
SOL
DDT
CUMA de Millery
SMAGGA—SAGYRC
SMHAR
SIDESOL—SIMIMO

Financiers

-

LEVIERS

S'appuyer sur l'expérience de la COPAMO
S'appuyer sur l'expérience de la communauté de communes du Grésivaudan (cf. fiche d'expériences Terre de Liens)
S'appuyer sur la dynamique créée par les ateliers-actions

POINTS DE VIGILANCE

-

CONTEXTE

La nécessité d'un espace de dialogue sur l'agriculture de la CCVG et ses problématiques a été soulignée à plusieurs reprises.

Cet espace de dialogue constituerait une réponse au besoin d'améliorer la circulation de l'information et le dialogue entre les exploitants, la CCVG et les partenaires impliqués dans le plan d'action, notamment autour des questions foncières, mais aussi des projets d'installation, de transmission.

OBJECTIFS

Créer un espace de dialogue autour de l'agriculture et, notamment, de l'installation et de la transmission d'exploitations agricoles sur la CCVG

Contribuer à l'accompagnement des cédants et des porteurs de projet d'installation, ainsi que leur mise en relation

Assurer une veille (foncier, cessations d'activités,...)

Contribuer à la sensibilisation des propriétaires fonciers, notamment de friches agricoles et de terrains loués pour des chevaux de loisirs

DESCRIPTION

Il s'agit de créer un espace informel de dialogue entre élus (communautaires / municipaux), agricultrices / agriculteurs et partenaires de la CCVG afin de faciliter la circulation de l'information en lien avec l'activité agricole et de contribuer activement aux actions portées par la CCVG en faveur de l'installation et du maintien de l'agriculture.

Ses objectifs, ses missions et ses membres seront définis par un groupe de travail dédié.

Il s'appuiera, pour assurer ses missions, sur le schéma d'accueil des activités agricoles (S3A) et sur l'animation et l'accompagnement mis en place par la CCVG et ses partenaires.

A partir de 2020

- 2020 : constitution du comité local d'installation (définition des objectifs, de ses missions, de ses membres, rédaction d'un règlement intérieur,...)
- 2020 : réunion de lancement du comité local Agriculture
- 2021 : organisation de trois réunions / an

SE DOTER D'UNE BOÎTE A OUTILS ET D'UNE GOUVERNANCE

18—ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PLAN D'ACTION

PRIORITE 1

PILOTAGE

CCVG—Pôle Aménagement et développement territorial

PARTENAIRES

Techniques

Membres du comité de pilotage actuel pour définir la nouvelle gouvernance
Partenaires à définir en fonction des instances mises en place

Financiers

-

LEVIERS

S'appuyer sur la dynamique et la gouvernance mise en place pour l'élaboration du cadre stratégique et du plan d'action

POINTS DE VIGILANCE

Trouver des modalités pour la gouvernance qui permette de mobiliser largement sans "sur-solliciter" les personnes

CONTEXTE

La gouvernance et le suivi de la mise en œuvre du plan d'action s'appuieront sur les dynamiques suscitées par la démarche engagée en 2016 avec les agricultrices et agriculteurs, ainsi que les partenaires mobilisés dans le cadre du groupe de travail et des ateliers-actions.

OBJECTIFS

Mettre en place une gouvernance générale pour le suivi et l'évaluation du plan d'action
Définir et mettre en place les outils nécessaires au suivi et à l'évaluation

DESCRIPTION

- 1/ Gouvernance générale du plan d'action :
- définition des instances de gouvernance (pilotage, techniques, ...), de leur composition et de leurs missions
 - animation de ces instances
- 2/ Suivi annuel et évaluation du plan d'action :
- définition des indicateurs de suivi et mise en place des modalités de suivi annuel
 - définition des indicateurs d'évaluation et mise en place des modalités d'évaluation à tiers parcours

A partir de 2018

- étape 1 : définition et mise en place de la gouvernance du plan d'action
- étape 2 : définition des outils de pilotage, de suivi et d'évaluation
- étape 3 : suivi annuel
- étape 4 : évaluation à tiers parcours

BUDGET ALLOUE A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

PROGRAMMATION TRIENNALE

	2018	2019	2020
Fonctionnement	80 000€	90 000€	80 000€
Investissement	20 000 €	50 000 €	130 000 €

BUDGET 2018

FONCTIONNEMENT (hors RH CCVG) : 77.000€

- VENIR EN APPUI AUX EXPLOITANTS : 31.000€

Aide ponctuelle en cas de calamité agricole / catastrophe naturelle

Animation Biodiversité / découverte et perfectionnement de pratiques respectueuses de l'environnement

- ACCOMPAGNER LES TRANSMISSIONS ET LES INSTALLATIONS : 16.000 €

Etat des lieux des projets de transmission

Réflexion sur la mise en place d'un lieu-test sur Millery

- S3A : 30.000 €

INVESTISSEMENT : 20.000€

- Etude d'opportunité et de faisabilité d'un outil collectif multifonctionnel : 10.000 €
- Fonds de portage foncier : 10.000€